

La politique de sécurité

Une police au service des habitants

Créée dès 2014, la police municipale du Blanc-Mesnil est au service de ses habitants.

Disponibles de 7h à 1h du matin, les **30 agents** sont dotés d'un **équipement moderne** qui leur permet d'assurer leurs missions au service des Blanc-Mesnilois.

Sur un simple coup de **téléphone**, les Blanc-Mesnilois peuvent **saisir la police** qui réglera les questions de stationnement, les incivilités du quotidien et les conflits de voisinage.

Une **brigade équestre** parcourt régulièrement la ville afin d'assurer les missions élémentaires de maintien de l'ordre.

La police municipale comporte également une **brigade canine** qui s'est déjà révélée particulièrement utile pour assurer la tranquillité des habitants.

Les **équipes des polices municipale et nationale** entretiennent des relations opérationnelles quotidiennes. Les responsables des deux institutions assurent une **complémentarité** de leurs missions, et peuvent dans certains cas organiser des **opérations communes**.

Un important réseau de surveillance et de protection

102 caméras installées en moins de 3 ans ! C'est le bilan flatteur de la Ville du Blanc-Mesnil qui s'est rapidement dotée d'un **efficace réseau** de surveillance et de protection. Prévenir les délits et améliorer le taux d'élucidation sont les deux missions essentielles des **8 agents de vidéosurveillance** que comporte le service, installé dans un nouveau centre de supervision urbain.

La **procédure** de rappel à l'ordre est **utilisée régulièrement par le Maire**. C'est un outil supplémentaire pour **exercer son pouvoir de police**.

Il s'adresse à des mineurs ou des jeunes adultes auteurs d'**actes de petite délinquance** ou de trouble au bon ordre.

Préventif, le rappel à l'ordre contribue à **limiter l'évolution d'un comportement en actes plus graves** (crimes ou délits).

Accueillir et soutenir les victimes

Face aux infractions, les **victimes** se sentent souvent démunies. La **Ville du Blanc-Mesnil** veille sur elles en leur proposant des **solutions de soutien** grâce à des permanences gratuites, confidentielles et anonymes.

Une **permanence d'aide personnalisée**, confidentielle et **gratuite** est ouverte pour toute difficulté rencontrée par les familles et leurs enfants. Des **conseillers et médiateurs familiaux** de l'association pour le couple et l'enfant (APCE) assurent les entretiens seul ou en couple à la [maison de la justice et du droit](#).

La vigilance entre voisins

La Ville soutient le dispositif « [Voisins vigilants](#) ». La **prévention contre les cambriolages** se joue sur le terrain, dans les secteurs les plus exposés. Pour déjouer la malveillance, une solidarité de voisins organisés est un atout majeur.

Chacun a intérêt quand il est absent à voir son bien préservé. L'adhésion à « Voisins vigilants » permet à toute personne de participer à sa propre sécurité dans son quartier ou son lotissement. **Le dispositif crée des relations de proximité avec la mairie et la police municipale**.

« Le voisin vigilant », c'est un Blanc-Mesnilois attentif à la vie de son quartier. Il garantit et conforte le **lien social**, contribue à prévenir la délinquance, crée des liens entre les générations et **rompt l'isolement** entre les personnes habitant dans un même secteur d'habitation.

Contact

Police municipale

74, avenue de la République
93150 Le Blanc-Mesnil
France

[01 56 46 06 06](tel:0156460606)

[Courriel](#)

Horaires :

Lundi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Mardi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Mercredi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Jeudi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Vendredi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Samedi 09:00-12:00

Fermé, ouvre à 09:00

Police municipale annexe du quartier sud

82, avenue Paul Vaillant Couturier

93150 Le Blanc-Mesnil

France

[01 56 46 06 06](tel:0156460606)

[Courriel](#)

Horaires :

Lundi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Mardi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Mercredi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Jeudi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Vendredi 09:00-12:30, 13:30-18:00

Fermé, ouvre à 09:00

À savoir

Chacun peut s'inscrire en ligne gratuitement sur le site Voinsvigilants.org.

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri

BP 10076

93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi

14:00–17:30

Mercredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi

09:00–11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès

93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi

09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).